

CACES R485 – Chariot Automoteur Gerbeur à Conducteur Accompagnant – Formation Recyclage

CCI Formation Gers



Réf. : CE/08 – V0 – 10/2022

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Savoir conduire le chariot automoteur à conducteur accompagnant en étant en conformité avec la norme R485

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les risques liés à l'utilisation du chariot automoteur à conducteur accompagnant et s'en prémunir.
- Acquérir les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite du chariot automoteur à conducteur accompagnant

PROGRAMME

CONTEXTE REGLEMENTAIRE :

Tout conducteur de chariot de manutention automoteur à conducteur accompagnant doit avoir bénéficié d'une formation à la conduite dont la durée et le contenu doivent être adaptés compte tenu de son expérience pratique de la conduite et de la complexité de l'équipement de travail concerné. Cette formation est rendue obligatoire par l'article R.4323-55 du Code du travail. Ses modalités sont définies à l'article 1 de l'arrêté du 2 décembre 1998 pris en application de cet article

1. Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des chariots automoteurs à conducteur accompagnant
- Les principaux types de chariots automoteurs à conducteur accompagnant - Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des chariots automoteurs à conducteur accompagnant
- Risques liés à l'utilisation des chariots automoteurs à conducteur accompagnant
- Exploitation des chariots automoteurs à conducteur accompagnant
- Vérifications d'usage des chariots automoteurs à conducteur accompagnant



Dates

Nous consulter

Durée

2 jours soit 14 heures

Horaires

8h30-12h00 / 13h30-17h00

Modalité pédagogique

Présentiel

Lieu

Centre de formation à Fleurance ou Auch

Tarif

A partir de 480€ HT

Nous consulter selon les catégories



Public concerné

Toute personne sachant conduire un chariot automoteur à conducteur accompagnant

Pré-requis

Etre âgé de 18 ans, posséder une aptitude médicale
Savoir lire et écrire le français
Maîtriser les calculs mathématiques simples
Être titulaire du CACES R485

2. Evaluation des connaissances et savoirs faire

- Pour que le CACES® lui soit délivré, le candidat doit réussir les épreuves théoriques et pratiques.
- La réussite aux épreuves théoriques nécessite : l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test et d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués.
- La réussite aux épreuves pratiques nécessite l'obtention d'une note moyenne minimale de 70/100 à l'ensemble du test, d'une note supérieure ou égale à la moyenne pour chacun des thèmes évalués, et d'une note supérieure à zéro pour chacun des points d'évaluation du barème.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques (remise du livret stagiaire) et mises en situations pratiques de conduite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant le référentiel CNAM R 485 réalisé par un testeur habilité.
- Evaluation de la Satisfaction Stagiaire : Questionnaire d'Évaluation de la Satisfaction

PROFIL FORMATEUR

Formateurs expérimentés exerçant leur mission de formation sous la responsabilité d'un organisme certifié CACES DEKRA Certification pour la famille R485 (chariot toutes catégories)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Lieux aménagés et modalités adaptées pour faciliter l'accès et l'usage aux personnes en situation de handicap.



Sanction de la formation

Attestation de formation et délivrance du CACES R485 si réussite, validité 5 ans

Recommandation R 485 distingue 2 catégories de chariots

CLASSIFICATION DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT SELON LA R485

CATÉGORIE 1

**GERBEURS
AUTOMOTEURS À
CONDUCTEUR
ACCOMPAGNANT**

HAUTEUR DE LEVÉE :
entre 1,20 m et 2,50 m



CATÉGORIE 2

**GERBEURS
AUTOMOTEURS À
CONDUCTEUR
ACCOMPAGNANT**

HAUTEUR DE LEVÉE :
supérieure à 2,50 m



Unités de test, théoriques et pratiques, par catégorie :

Une unité de test (UT) représente 1 heure +/- 10 minutes

Epreuve théorique	Epreuves pratiques	
Toutes catégories	Catégorie 1	Catégorie 2
1 UT	0,75 UT	0,75 UT